

Les cent jours au Portugal

Lisbonne (afp) - «Un gouvernement de gestion ne veut pas dire insipide ou anodin», a averti hier Mme Maria de Lurdes Pintasilgo, (téléphoto UPI), nouveau premier ministre portugais, au cours de sa première conférence de presse au lendemain de l'annonce de la composition de son gouvernement.

«Notre seule limite est notre durée», a dit le premier ministre qui se donne 100 jours (jusqu'aux législatives) pour changer quelque chose dans la politique portugaise. Mais, a-t-elle indiqué, nous interviendrons dans tous les domaines de «la politique quotidienne».

Souriante, bien qu'un peu tendue au début, intervenant avec le même bonheur dans sa langue natale qu'en français, anglais et espagnol, Mme Pintasilgo, 49 ans, s'est tout d'abord montrée bon enfant et déterminée. Professorale lorsqu'elle a expliqué la structure de son gouvernement sur un tableau préparé à l'avance, menaçante en brandissant la Constitution, ne dédaignant pas l'humour et la répartie, Mme Pintasilgo a expliqué «les

innovations» qu'elle comptait amener au Portugal.

Le premier de ces changements concerne la structure gouvernementale: à côté de 5 ministères-clés (intérieur, défense, affaires étrangères, justice et finances) prennent place 3 ministères coordonnant les affaires économiques, sociales et culturelles.

Grâce à cette structure «horizontale», Mme Pintasilgo espère «décentraliser» l'administration et changer son comportement, pour «aux desirs du peuple portugais».

Sur le plan intérieur, elle a affirmé que sa nomination ne pouvait être assimilée à «un coup d'Etat constitutionnel» du chef de l'Etat, de même que le régime ne saurait être comparé à un «présidentialisme militaire». Elle a es-



timé en outre qu'il ne saurait y avoir de conflit entre l'assemblée de la République (Parlement), le gouvernement et chef de l'Etat, chacun ayant ses fonctions propres.

Mme Pintasilgo a ensuite tenu à faire justice des accusations de «melo-antunisme» (marxisme tiers-mondistes) dont elle est l'objet, qui ne sont dit-elle «que des procès d'intention ne reposant sur rien».